

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date ultérieure.



Val-d'Or

CONSEIL DE QUARTIER NO. 8 SECTEUR DUBUISSON

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier n°8 – secteur Dubuisson,
tenue le 4 octobre 2023 à 19 h, à la Maison du citoyen de Dubuisson*

PRÉSENCES :

M. Yvon Rodrigue, conseiller municipal du district no. 8 et président du conseil de quartier
Mme Chantal Gagnard, agente administrative aux communications

INVITÉS :

Mme Céline Brindamour, mairesse de la Ville de Val-d'Or

ABSENCES :

M. Patrick Descôteaux, conseiller de quartier
M. Frédéric Labelle, conseiller de quartier
Mme Audrey Massicotte, conseillère de quartier
Poste vacant (x3)

ASSISTANCE : 1 personne

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Monsieur Yvon Rodrigue, président du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 20, suite à l'arrivée d'une citoyenne. La mairesse Mme Céline Brindamour est présente à la rencontre pour être à l'écoute des citoyens et répondre à leurs questionnements au besoin.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

3- Lecture et suivi du compte rendu de la rencontre du 18 avril 2023

Le président survole le compte rendu de la dernière rencontre et propose de l'adopter tel quel.

4- Suivi du dossier de parcs à Dubuisson : M. Rodrigue explique les travaux réalisés :

- **Parc Laurentien :** pose des bordures de bois et peinture de la patinoire.
- **École Buissonnière :** changement des poteaux, des puits et des pancartes pour indiquer les noms des sentiers et le nombre de mètres, débroussaillage et réparation d'une passerelle. (Il restera à refaire les panneaux d'interprétation.)

- 5- Suivi concernant le quai de la rivière Piché :** La Ville de Val-d'Or a hérité d'un quai sur la rivière Piché, l'on ne sait pas qui l'a construit. La municipalité a amorcé une étude visant à déterminer s'il serait pertinent d'en installer un autre parce que des gens pratiquent la pêche à cet endroit et l'on veut s'assurer que les lieux soient sécuritaires.

M. Rodrigue informe que d'ici 2025, le ministère des Transports prévoit de refaire le pont qui mène vers le chemin des Explorateurs.

- 6- Projet Marban – Minière O3 :** Ce point sera à rediscuter lors de la prochaine rencontre.

- 7- Circulation rue Omer-Godbout :** Suite à la demande de citoyens pour que la vitesse sur la rue Omer-Godbout soit réduite à 30 km/h, la municipalité a souhaité valider la vitesse de la circulation sur cette rue en y installant un cinémomètre durant une journée le 20 juin 2023. Les résultats ont été communiqués au C.C.C. La Ville de Val-d'Or fera parvenir sous peu une correspondance en réponse à la pétition déposée en avril dernier.

M. Rodrigue informe qu'en matière d'amélioration de la vitesse de la circulation routière, la priorité du ministère des Transports sera d'installer des radars pédagogiques aux entrées du centre-village. La date de l'installation est à venir; les radars seront installés par le MTQ.

- 8- Déneigement de la patinoire :** Le déneigement de la patinoire est actuellement effectué par un entrepreneur de la Ville. Afin de réduire les frais, M. Rodrigue demande si un regroupement, comme le Comité des loisirs, souhaiterait faire le déneigement à moindre coût. La Ville serait prête à verser des sommes à qui veut s'en occuper. Le déneigement pourrait être une source de revenus pour l'organisme et ces revenus resteraient à la communauté.

- 9- Éclairage sur la rue de la Mine École :** Lors d'une précédente rencontre, des citoyens avaient demandé s'il était possible d'installer des lampadaires sur leurs terrains pour améliorer l'éclairage dans leur rue. M. Rodrigue partage l'information qu'en secteur rural, il n'est pas interdit pour ces résidents d'installer des lumières sur leurs terrains.

10-Sujets divers

- a) Éclairage | Maison du Citoyen :** L'éclairage au centre communautaire a besoin d'être révisé par le service d'entretien.
- b) Installation de lampadaires | Terrain de basket :** De jeunes citoyens demandent s'il serait possible d'installer des lampadaires dans le terrain de basket, pour éviter que la lumière les éblouisse quand ils jouent les soirs d'été. Une vérification sera faite auprès du Service sports et plein air. Il est discuté de la possibilité de jouer au pickleball sur la patinoire; l'aménagement serait simple à réaliser (traçage des lignes).

- c) **Skate park** : Serait-il possible de remplacer le terrain de soccer pour faire un skate park, se demande un jeune citoyen? Il suffirait de construire quelques rampes pour rendre le site plus attractif pour les jeunes. En réponse à cette question, M. Rodrigue explique que l'idée sera réfléchie avec le projet de restructuration de la Maison du Citoyen. Un tel projet se réalisera à long terme. Il doit s'inscrire également dans le budget alloué.

11-Affaires nouvelles – Questions et intervention du public

- a) **Déneigement | Contrevenants** : Une citoyenne, qui avait reçu une contravention en lien avec le déneigement de sa cour, l'avait contestée parce qu'elle trouvait cela injustifié, et la contravention avait été annulée. Elle n'est pas d'accord qu'une contravention soit donnée au propriétaire si c'est son entrepreneur qui est en faute. Selon la réglementation en vigueur, c'est au propriétaire de recevoir et de payer la contravention. Pourquoi ne pas parler à l'entrepreneur et lui dire où la neige doit être placée?
- b) **Travaux prolongés | Permis de construction** : Une citoyenne mentionne que son voisin a commencé les travaux depuis la pandémie, mais qu'ils ne sont pas encore terminés. Elle s'inquiète que la construction soit commerciale dans un secteur résidentiel et aimerait qu'une vérification soit effectuée. M. Rodrigue lui demande de lui envoyer une demande par courriel avec photo à l'appui et il fera le suivi auprès du Service des permis, inspections et environnement. La citoyenne sera réorientée vers la bonne instance au besoin.

12-Date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 5 décembre 2023 à 19 h à la Maison du Citoyen de Dubuisson. D'ici là, on peut écrire à yvon.rodrigue@ville.valdor.qc.ca.

13-Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

CHANTAL GAINARD
Secrétaire d'assemblée